

CANDIDATURE À LA PRODUCTION BARBARE

A QUELLE ÉTAPE DE MON PROJET, JE PEUX PROPOSER MA CANDIDATURE ?

Les projets doivent être déjà écrits pour être mis en production. Il n'y a pas d'aide à l'écriture pendant la production barbare.

Le candidat peut avoir obtenu une aide à titre personnel (à l'écriture, aide individuelle à la création, ...) avant le dépôt du dossier.

QUEL PROFIL D'AUTEUR-ARTISTE CORRESPOND AUX ATTENTES DE LA PRODUCTION BARBARE ?

L'auteur-artiste doit être capable de :

- Comprendre la démarche PLC, son engagement
- Défendre un point de vue, une proposition, une réflexion approfondie sur son rapport au monde (problématiques artistiques, sociétales, psychologiques, philosophiques,...)
- Présenter un parcours de création significatif (peut témoigner du travail accompli) et une démarche artistique identifiable OU être érudit sur le sujet qu'il veut traiter (obligation de co-écriture et réalisation dans ce cas précis)
- Exprimer sa démarche de création, ce qui caractérise sa singularité
- Présenter un intérêt pour la recherche, l'expérimentation, la documentation, la connaissance du sujet/du message
- Faire preuve d'esprit critique par rapport à soi-même et aux autres, savoir se remettre en cause
- Agir en maître d'œuvre autonome et investi, c'est à dire avoir une vision et une maîtrise de l'ensemble des étapes du projet (développement, production, diffusion)

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES ATTENDUES DES ŒUVRES ?

- Proposition sonovisuelle réfléchie sur un « contenu » réel ou fictif (idée, ressenti, message, histoire, narration, etc)
- Support vidéo numérique
- Format unitaire
- Tout genre
- N'importe quelle durée

QUELS DOCUMENTS DOIS-JE FOURNIR POUR PROPOSER MA CANDIDATURE ?

La diversité des formes et des genres artistiques imposent des supports aussi nombreux pour présenter au mieux les démarches. Il est donc possible de présenter des créations en développement sous la forme qui paraît la plus pertinente à l'auteur-artiste.

QUE DEVIENT MON DOSSIER UNE FOIS ENVOYÉ ?

Dans les jours suivants la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature. Une commission consultative est mise en place pour étudier les candidatures pré-sélectionnées par la chargée de mission en fonction des critères susnommés.